

# La lettre de Montaux

et du canton

Nouvelle série numéro 9 - Mars 2005

Numéro 9 Dépot légal à parution-- La Lettre de Montaux est une publication de 'Le Clos' (association loi 1901) 9, Rue du Rastel 83440 Montaux - SIRET 449 889 021 00019 --- Directeur de la publication Robert Cecchinato Imprimerie ISSN: 1638 - 9638



## INTERCOMMUNALITE

IL NE SE PASSE TOUJOURS rien.....

### RD 101 (suite)

En mars 2004, nous vous informions du démarrage de ce dossier mis en sommeil en 1995. Cette nouvelle route doit désenclaver le canton depuis le croisement de Tire-Bœuf à Callian, jusqu'au croisement des Estérets du Lac sur le CD 37/837 proche du péage des Adrets. D'après le Conseil Général, maître d'ouvrage, ce projet aura des impacts très positifs :

- « ...protection du lac de St Cassien en interdisant la circulation aux poids-lourds et aux véhicules transportant des matières dangereuses... »
- « ...aménagement de la route du lac en route touristique limitée aux seuls véhicules légers... »
- « ...meilleure répartition des trafics de desserte du Pays de Fayence, arrivée au centre du Pays de Fayence... »
- « ...amélioration de l'accès pour les véhicules de secours en cas d'incendie... »

Il y aura aussi bien sûr des impacts négatifs :

Érosion des versants, modification des écoulements des eaux de pluies et risque de pollution, destruction du couvert végétal, risques d'incendies accrus du fait de la surfréquentation du massif, effet de coupure pour la faune, nuisances sonores, ouverture à une possible urbanisation...etc.. Pour pallier cela le Conseil Général doit prendre des mesures compensatoires, c'est en tout cas ce qu'il affirme.

Du côté des Estérets du Lac, ça bouge. L'Association Syndicale Libre a créé une commission composée de copropriétaires très attentifs au projet de cette nouvelle route qui passera à 250 mètres des plus proches habitations.. Des réunions ont déjà eu lieu, des propositions modificatives sur le tracé et les aménagements divers ont été faites ou le seront prochainement..

Des procédures administratives sont encore à relancer ou à réaliser :

- Enquête préalable à la D.U.P.
  - Autorisation de défrichement.
  - Autorisation au titre de la loi sur l'eau.
  - Procédure d'aliénation du domaine public forestier
  - Études nouvelles relatives à la loi sur le bruit (protection de la ZAC des Estérets du Lac).....
- et les dates suivantes sont sous réserve :
- Juillet 2005 : Avant projet et réalisation du dossier d'enquête préalable à la DUP, loi sur l'eau, défrichement.
  - Décembre 2005 : Projet et consultation des entreprises.
  - 2006 à 2009 : Réalisation des travaux.

Il serait judicieux, qu'au stade actuel du projet, les autorités compétentes organisent des réunions publiques d'information destinées à la population.

### Rendons à César...

Dans notre précédent article sur l'intercommunalité, nous suggérions que faire une bonne caserne de pompiers pour le canton valait mieux que plusieurs. Un lecteur avisé nous informe que c'est faux.

« .....un centre de secours intercommunal ne servirait pas au mieux les intérêts de la population. Il ne ferait qu'augmenter les délais d'intervention. Afin d'avoir une couverture opérationnelle efficace, il est préférable d'avoir plusieurs postes avec des rayons d'action courts plutôt qu'un grand centre où il faudrait parfois plus de 25 minutes pour accéder aux périphéries de secteur..... »  
« Errare humanum est »

## SOLIDARITE ASIE EN PAYS DE FAYENCE (S.A.P.F.)



Solidarité avec les victimes du Tsunami en Asie

A l'initiative des associations culturelles du canton, s'est créée l'association SAPF (Solidarité Asie en Pays de Fayence). Le président en est Monsieur Van de Woestyne.

Après avoir organisé un concert à la MPT le 27 Février pour recueillir des fonds, elle a décidé d'aider une école sinistrée à Kuchchaveli au Sri Lanka.

Tout Euro donné sera dépensé sur le lieu de la catastrophe et le bien-fondé de son utilisation constaté visuellement, sur place.

Vous pouvez adhérer (cotisation annuelle 5 ) et adresser vos dons : SAPF, Sivom de Fayence 83 440 Fayence

## Des emplois à la dérive, un travail émietté.....

L'an dernier, une entreprise de Montaux fermait ses portes pour cause de délocalisation, bilan : des dizaines d'emplois supprimés. Cette année, l'usine de parfums cantonale préfère faire exécuter ses opérations les moins « juteuses » à l'étranger, bilan : 29 postes supprimés.

En contrepartie, le peu d'emplois créés se fait sous la forme de contrats à durée déterminée (CDD) ou à temps partiel. Le travail étant pour la très grande majorité des individus, la condition déterminante des conditions d'existence, l'importance du travail à temps partiel, des contrats précaires, constitue une forte remise en question de la « valeur travail ».

Si avoir un emploi est une condition nécessaire pour éviter l'exclusion, ce n'est plus pour beaucoup, la condition suffisante pour éviter la pauvreté, la précarité et garantir leur avenir et celui de leurs enfants.

On ressent dans le canton que le bon choix n'a pas été fait. Le « tout tertiaire » surtout axé sur le tourisme et les services ne suffit plus. Il faut créer de véritables emplois à temps complet permettant de loger et faire vivre une famille.

Il est encore temps de réajuster le tir, alors n'attendons pas.

Oeuvre inachevée ? Plus d'activité sur ce chantier. Quand est-ce que ce tas de béton prendra sa forme et sa couleur définitive pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage?



# 4 526

C'est le nombre d'habitants "provisoire" de la commune de Montaux, au 1er Janvier 2005 selon l'INSEE. Au recensement de 1999, la population était de 4 017 habitants, soit un taux d'évolution annuel moyen de 2,41 % et donc plus de 11 % d'augmentation au cours des 5 dernières années.

## Naïfs de l'humanitaire

Abstenez vous !

Les dons perçus après le Tsunami seront-ils bien utilisés au profit de ceux qui en ont besoin ? Question plus que légitime quand on connaît les sommes considérables perçues en quelques jours, plusieurs centaines de millions d'euros. Cet élan magnifique de générosité témoigne de la confiance des citoyens et cette aide privée, ne l'oublions pas s'ajoute au deux ou trois milliards d'euros promis par les états et les institutions internationales.

Cette situations inhabituelle, voire inédite, oblige à mener jusqu'au bout des réflexions trop souvent reportées et même écartées. Pour la première fois une des associations médicales parmi les plus prestigieuses « Médecins sans frontière » prix Nobel de la paix, a appelé à l'arrêt des dons à son profit estimant qu'elle avait suffisamment d'argent pour remplir sa stricte mission. Je salue cette preuve de maturité contrairement à beaucoup d'autres et même si il y a soupçon de profit publicitaire il n'est pas déshonorant et cela a permis de poser les bonnes questions. S'il n'est pas convenable de laisser entendre que l'exemple d'une association médicale doit servir de modèle aux autres, il est certain que les ONG qui sont soudainement nanties de budgets exceptionnels vont devoir identifier rapidement les zones non encore couvertes qu'elles pourront aider et contourner de très sérieux écueils :

### 1<sup>er</sup> écueil :

La superposition d'aides aux mêmes endroits (cas de figure très fréquents) pour éviter l'engorgement il faut se situer en complémentarité avec les structures des grandes agences des Nations Unis ou des croix et croissant rouges, les plus présents sur le terrain. D'une façon générale, les ONG ont intérêt à soutenir les populations en marge des circuits de l'aide officielle car réfractaire au contrôle des états, ou victimes de discriminations.

### 2<sup>ème</sup> écueil :

L'instrumentalisation politique de l'aide, surtout dans les zones sensibles dévastées, où les états ont des préoccupations bien éloignées du bien-être des populations telles que le SRI LANKA (rébellion Tamoule) et la province d'ACEH en Indonésie (rébellion indépendantiste).

### 3<sup>ème</sup> écueil :

Interférence d'intérêts privés en Thaïlande ou en Inde, pour qui la catastrophe et l'afflux d'argent sont des aubaines pour étendre leur emprise (complexes touristiques, pisciculture industrielle) au détriment des communautés de pêcheurs.

### 4<sup>ème</sup> écueil :

Les appétits parasites d'entreprises de reconstruction fantômes ou ONG champignon .....Prudence donc face aux appels de jumelage entre villes, hôpitaux et écoles qui ouvrent la porte au captage de l'aide par des personnes pas forcément parmi les plus affectées.

Générosité donc bienvenue, mais naïfs s'abstenir ! L'expérience d'organismes de solidarité reconnus permet d'éviter les écueils et les associations locales sont souvent les mieux à même de manœuvrer dans les méandres politico militaire administratifs locaux et de dégager les marges d'efficacité et de liberté sur le terrain.

Ce drame du 26 Décembre 2004 doit aussi interroger les associations françaises sur leur manière d'appeler à la générosité publique; l'impression désagréable de concurrence doit être combattue à l'intérieur même de celle-ci.

Elles doivent aussi clairement définir leur capacité d'action :

- l'extrême urgence
- la phase de transition (aide matérielle aux personnes déplacées dans les mois qui viennent avant que les habitations et les infrastructures ne soient remises en place).
- La phase de reconstruction et de réinstallation qui risque dans certains cas de durer plusieurs mois voire plusieurs années.

La solidarité internationale n'est pas seulement une question de cœur, elle est indissociable des contextes politiques et humains. Bien que débordées actuellement par la situation, les ONG dignes de ce nom mettent leur réputation en jeu dès à présent. Efficacité et transparence sont les deux maîtres mots de leur crédibilité dont nous aurons tous besoin dans le futur, car hélas cela se reproduira.

Claude le Lorrain

## Des dates à retenir

(les citoyens sont sollicités)

Le Conseil Général doit organiser une concertation préalable à l'enquête publique concernant l'aménagement de la RD 562 entre le rond-point de la Barrière à Montauroux et les 4 chemins à Fayence.

Deux expositions

publiques, comportant un registre permettant au public de formuler des observations et des planches descriptives, auront lieu :

Une pour les communes de Fayence et Tourrettes dans une salle du SIVOM à Fayence.

Une pour les communes de Montauroux et Callian dans une salle de la Mairie de Montauroux.

Les dates : du 18 au 22 Avril 2005 et du 25 au 29 Avril 2005 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30. Une permanence sera assurée par des représentants de la Direction des Routes le mercredi et vendredi soit les 20, 22, 27, 29 Avril 2005.

Une réunion publique se tiendra au gymnase de l'ancien collègue « Lou Baguïé » à Fayence pour les 4 communes concernées le vendredi 13 Mai 2005 à partir de 19 heures.

Participez nombreux à cette concertation !



## RELAIS SOLIDARITÉ

Cette année les demandes ont été un peu moins importantes que l'an dernier :

Janvier 262 colis pour 727 personnes aidées

Février 340 colis pour 911 personnes aidées

Mars 419 colis pour 1 188 personnes aidées

Au total 1 021 colis pour 2 826 personnes. L'an dernier 1 273 colis avaient bénéficié à 3 228 personnes.

tous pour l'eau

A partir du 2 Mai 2005, les Comités des bassins Rhône Méditerranée et Corse vous invitent à participer à une grande consultation sur l'eau. La qualité des milieux aquatiques est menacée. Il est urgent d'agir. L'eau est un patrimoine commun, vital qu'il faut protéger, ensemble. L'Europe et la France se mobilisent. Nous sommes tous concernés. L'avenir de l'eau à besoin de tous.

Pour vous informer, participer, donner votre avis, connaître les événements dans votre région, nous vous donnons rendez vous sur le site: [www.touspourl'eau.fr](http://www.touspourl'eau.fr)

GRANDE CONSULTATION CITOYENNE  
2 mai 2 novembre 2005



## Habitat et humanisme, une solidarité active.

Le coût du logement représente aujourd'hui une cause essentielle de la précarité. Notre canton connaît une crise sans précédent dans ce domaine.

Jamais autant de familles, de jeunes, avec ou sans emploi, n'ont rencontré de telles difficultés pour se loger : loyers élevés, cautions, multiplication des garanties, rareté de l'offre, pas ou peu de logements sociaux.

Le manque de considération des pouvoirs locaux et nationaux dans ce domaine pendant des années nous a conduits à la situation de crise que nous connaissons aujourd'hui.

Parmi les associations qui agissent pour le droit et l'accès au logement, Habitat et Humanisme fait appel à la solidarité économique.

Son action, basée essentiellement sur l'épargne solidaire, sollicite une démarche qui dépasse le simple don.

C'est pour cela que nous voulons vous la présenter:

Dans le Var:  
17 BD Cdt Nicolas  
83000 TOULON  
téléphone 04 72 27 42 58  
Fax: 04 78 23 82 53

Depuis 1985, les 1250 bénévoles d'Habitat et Humanisme se battent pour accueillir, loger et favoriser l'insertion de personnes en grande difficulté.

Présent dans 70 villes en France, ce mouvement s'emploie à construire une ville plus ouverte, une économie plus solidaire.

Habitat et Humanisme achète et réhabilite des logements par l'intermédiaire de la Foncière d'Habitat et Humanisme, société dont les actionnaires sont des particuliers, des associations, des entreprises qui ont choisi de faire un placement solidaire.

Habitat et Humanisme mobilise aussi des logements vacants qu'elle prend en sous-location ou par l'intermédiaire d'une Agence Immobilière à Vocation Sociale qui pratique une gestion locative adaptée.

<http://www.habitat-humanisme.org/>

### Quelques chiffres :

38	associations locales
78	salariés
1250	bénévoles
4600	familles logées depuis la création d'Habitat et Humanisme
6	Agences Immobilières à Vocation Sociale
8000	personnes qui nous soutiennent par leurs dons et leurs souscriptions
1000	logements propriétés de la Foncière d'Habitat et Humanisme
445	logements temporaires d'urgence
1200	logements gérés par des AIVS partenaires
614	nouvelles familles logées (en 2003)



### SOUTIEN, ADHESION

X - Je participe financièrement à la publication de ce journal gratuit. ( ce que vous voulez)

X - Je désire adhérer à l'association « Le Clos », et m'engage à verser la cotisation annuelle de 16

Nom, prénom, adresse.

Date : \_\_\_\_\_ Signature :